26me Année 5324 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Dimanche 14 Mai 1882

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. : 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue d'Havré, 25.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 13 MAI 1882

Bulletin du Jour

Les applaudissements prodigués par les opportunistes à M. de Freycinet, au sujet de sa déclaration sur le rôle du gouvernement dans les affaires d'Egypte, sont-ils sincères? En tous cas, ils n'ont pas laissé que d'exciter une certaine inquiétude en dehors des cercles où règne l'optimisme de parti-pris. On s'est demandé, non sans raison, si le programme d'intervention même subordonné à des circonstances définies, qui venait d'obtenir les suffrages de M. Gambetta et de ses amis, ne présentait pas les mêmes caractères d'aventures que celui du « grand ministère. » Certes, nous avons trop souci de la dignité de notre pays pour contester les devoirs qui découlent de la politique traditionnelle de la France en Orient. Ce qu'a dit le ministre des affaires étrangères de l'action commune à exercer par les deux nations, de l'acquiescement de l'Europe à la prépondérance anglo-française en Egypte, est satisfaisant, pourvu que M. de Freycinet n'ait point pris ses espérances pour des réalités. La crise égyptienne peut motiver la réunion d'une conférence européenne.

Qu'arriverait-il, demande le *Soleil*, si, dans cette conférence, la France et l'Angleterre se trouvaient en minorité? M. de Freycinet considérerait-il alors que la situation prépondérante des deux puissances n'a reçu aucune atteinte? La crise égyptienne, enfin, peut nécessiter une intervention armée. Cette intervention, le cas échéant, sera-t-elle confiée par l'Europe à la France et à l'Angleterre? M. le ministre des affaires étrangères paraît convaincu que les puissances s'adresseraient à tout le monde plutôt qu'à la Turquie pour pacifier l'Egypte. Que se passera-t-il cependant, si elles se prononçaient pour l'intervention ottomane?

Enfin, il se dit que certains gouvernements voudraient impliquer la France seule, dans les affaires d'Egypte, en lui confiant exclusivement le soin de rétablir l'ordre au Caire, avec l'agrément particulier de l'Angleterre, suffisamment occupée par l'Irlande, et à l'exclusion de la Turquie, si désireuse de se charger de ce soin.

Si cette proposition était faite, aurions-nous la sagesse de l'écarter? On voit par tous ces points d'interrogation que la déclaration de M. de Freycinet, si mesurée, si habile qu'elle ait paru au premier aspect, comme tout ce qui émane de l'ondoyant et avisé ministre, laisse encore subsister bien des obscurités dans cette question d'Orient sans cesse renaissante.

Les affaires d'Égypte ont également fait avant-hier soir l'objet d'une interpellation à la Chambre des Communes. Le sous-secrétaire d'Etat, sir Charles Dilke, a répondu, comme avait fait le président du cabinet français, qu'il ne pouvait s'expliquer dans ce moment sur la polilitique britannique en Egypte : il a dit que des communications avaient été récemment échangées entre la France et l'Angleterre, et il a donné l'assurance que la protection de la vie et des biens des sujets britanniques faisait l'objet de la sollicitude du cabinet, mais il a ajouté que le consul général au Caire n'avait pas encore sollicité le concours de son gouvernement.

Jusqu'à présent, d'ailleurs, l'accord persiste entre la France et l'Angleterre au sujet de la ligne de conduite à suivre en Egypte. Les deux gouvernements attendent de connaître les décisions de l'Assemblée des Notables, qui se réunit demain, pour prendre de nouvelles décisions. Les consuls généraux ont reçu pour instruction de prêter leur concours à Tewfik Pacha. Ils ne devront entrer en relation directe avec les membres du cabinet Arabi-Pacha qu'au cas où la sécurité de leurs nationaux serait menacée Enfin, le *National* croit savoir que le départ pour la côte d'Egypte de cuirassés français est imminent. On sait que la frégate l'*Alma* avait déjà jeté l'ancre à Alexandrie, lors de l'avénement au pouvoir du cabinet militaire.

Les dépêches de Caire représentent la situation de cette capitale comme fort grave : les ministres prennent des mesures militaires ; les troupes sont consignées et Arabi-Pacha appelle au Caire les réserves des régiments à la tête desquels il a fait son pronunciamiento. Le ministère a substitué son autorité arbitraire à tous les autres pouvoirs ; les relations sont rompues entre lui et le contrôle anglo-français, dont les membres n'assistent pas aux séances du conseil. Les relations sont également supprimées entre les ministres et le khédive, dont l'autorité est réduite à néant. Une certaine hésitation se révèle pourtant dans l'attitude des factieux ; ceux-ci, pour donner une apparence de légalité à leur coup d'Etat, ont besoin de l'opprobation de la Chambre des Notables ; or, il devient douteux que cette Assemblée leur accorde un bill d'indemnité, à moins qu'elle ne soit terrorisée par l'armée.

Aux dernières nouvelles, les ministres auraient changé de tactique, et, au lieu de faire trancher directement par les notables la question de la déposition du Khédive, comme ils en affichaient l'intention, ils auraient pris le parti de s'adresser par voie de supplique à la Porte et de provoquer une démarche de la Chambre auprès du sultan, dans le but de lui faire prononcer la déchéance de Tewfik pour cause d'incapacité. Quant au sultan, son attitude dans la crise est jusqu'à présent favorable au Khédive : il a télégraphié à ce dernier pour approuver sa conduite et pour le rassurer en lui promettant l'appui de la Porte, agissant de concert avec les puissances.

L'IMBROGIO ÉGYGTIEN

C'est d'*Egypte* aujourd'hui que nous vient *le Chaos*.

Nous ne sommes plus au temps où se passait la jolie histoire que voici. Il y a quinze ans environ, le Khédive ou vice-roi d'Egypte, peu importe son nom, voulut doter son pays du régime parlementaire. Il réunit donc son Divan, décréta avec lui une Constitution et la promulgua, au grand étonnement de ses sujets, qui auraient volontiers pris cette Constitution pour une femme ou une divinité ; puis ils institua une Chambre des Notables, imitation plus ou moins réussie d'une Chambre de députés, et, pour la première fois, nomma lui-même les notables. Il avait, bien entendu, installé une salle des séances, et afin de mieux singer les institutions européennes, marqué les places de la droite, du centre, de la gauche. On expliqua aux notables ce qu'ils avaient à faire, mais lorsqu'ils eurent compris que les bancs de gauche représentaient l'opposition au gouvernement, tous comme un seul homme se précipitèrent vers ceux de la droite, persuadés que les autres leur porteraient malheur, et que sa vice-Majesté ne tarderait pas, selon la formule orientale, à faire boire *un mauvais* café ou à envoyer le fatal cordon aux députés siégeant à gauche.

Les événements ont marché ; la Chambre des Notables égyptiens a appris à ne plus considérer le Khédive avec cette terreur mystérieuse, et elle a même fait un pronunciamento contre lui. Mais comme il est plus facile de donner aux hommes des lois que des habitudes, comme l'Egyptien vit depuis bon nombre de siècles sous le régime du despotisme tempéré par la bastonnade, comme le tiers-état n'existe guère encore dans cette patrie des Pharaons, et comme la liberté ne s'improvise pas d'un coup de baguette magique, la Chambre des Notable n'échappe à la férule du vice-Roi que pour tomber sous une autre férule. L'armée est entrée en scène, et elle joue le premier rôle ; les soldats Egyptiens renversent leur marmite comme jadis les janissaires du Grand Turc lorsqu'ils se mettaient en insurrection, ils ont confisqué tous les pouvoirs, mis dans leur poche Khédive, Chambre des Notables, qu'ils font mouvoir comme des pantins, et ils obéissent aveuglément à un aventurier, le colonel Arabi-Bey, qui, à l'heure présente, est le seul œil pour pour voir, en Egypte, le seul bras pour frapper, la seule tête pour ordonner.

Arabi-Bey se dit chef du parti national, et on se demande quelles sont ses pensées de derrière la tête. Est-ce un fataliste qui se laisse aller au courant des événements, gouverne au jour le jour, attendant qu'Allah lui désigne clairement sa volonté? Est-ce un ambitieux qui veut déposer le Khédive actuel, se mettre à sa place et fonder une nouvelle dynastie? Est-ce un sceptique gagné secrètement à la Porte, qui ayant un candidat de paille pour succéder à Tewfik-Pacha, veut, à tout prix, recouvrer sur l'Egypte une suzeraineté réelle, qui intriguait d'abord dans l'ombre et aujourd'hui démasque ses batteries? On peut choisir entre ces hypothèses, mais ce qui semble hors de doute, c'est qu'Arabi-Bey travaille ouvertement contre la prépondérance anglo-française, que notre influence est visée, menacée chaque jour et que la question égyptienne entre dans la phase aiguë.

Nous nous sommes toujours occupés des affaires d'Egypte, et l'expédition de Bonaparte n'a pas peu contribué à nous imposer l'engouement de ce pays : en 1840, nous avons failli avoir la guerre avec l'Europe entière parce que nous soutenions le fameux Méhémet-Ali dans ses prétentions excessives contre la Porte. L'Egypte nous a coûté fort cher, et nous lui avons continué nos bons offices, en lui prêtant un nombre respectable de millions, de concert avec l'Angleterre. Seulement, nous avons exigé une garantie et sous le nom de contrôle anglo-français, la France et l'Angleterre exercent une domination presque absolue sur les finances de ce pays.

En somme il leur doit de la reconnaissance, mais l'ingratitude est l'indépendance du cœur, et les Egyptiens sont les gens les plus indépendants du monde. Et puis les Orientaux ont des notions tout à fait singulières sur le tien et le mien, les créanciers leur semblent des tyrans dont il faut se débarrasser et tous moyens sont bons pour cette œuvre-là. Ajoutez qu'Arabi-Bey ne peut à son gré gaspiller les finances égyptiennes, à chaque instant il se trouve arrêté dans ses projets de dépense par les contrôles, et vous comprendrez qu'il aspire à secouer ce joug salutaire mais intolérable.

Voici que les événements se précipitent et attirent sur ce pays l'attention de l'Europe entière. Un complot éclate contre Arabi-Bey et il paraît que le khédive y prêtait la main ; la conspiration avorte, les coupable sont saisis, des condamnations à mort prononcées en grand nombre. Le Khédive voudrait adoucir la peine, il consulte les représentants de la France, de l'Angleterre et ceux-ci conseillent la clémence : il consulte aussi la Porte et essaie de regimber contre son maire de palais, le ministre de la guerre Arabi-Bey. Celui-ci commande avec hauteur, éclate en fureur sans l'autorisation du vice-roi. Le ministère convoque la Chambre des notables, marionnette constitutionnelle dont il dirige tous les fils. Le voilà en pleine insurrection contre le chef de l'État, nous rentrons dans la série des pronunciamentos, et à l'heure actuelle, Tewfik-Pacha est peut-être déposé.

Jeudi, à la Chambre des Députés, un compère, M. Villeneuve a interrogé M. de Freycinet. Celui-ci a fait une déclaration à deux fins et à deux échappements, il a pris son air le plus crâne et promis que l'accord avec l'Angleterre maintiendrait à tout prix la politique traditionnelle de la France en Egypte ; puis il a pris son air patelin et annoncé qu'il faudrait demander aux autres puissances leur concours et s'entendre avec elles.

Or personne n'ignore que M. de Bismarck fait le jeu de la Porte en Egypte et que le Chancelier de fer a derrière lui l'Italie, la Russie et l'Autriche. Donc M. de Freycinet a selon son habitude affmiré deux choses contradictoires, et son discours équivaut à une déclaration d'impuissance. Je réglerai tout avec l'Angleterre, dit-il en substance, à moins que je ne règle tout avec l'Europe. Toujours la politique de l'escarpolette, du balancement perpétuel, et du rêve suspendu !

O M. de Freycinet, souvenez-vous de la prophétie de lord Palmerston à propos de la querelle des duchés : « Cette petite question sera l'étincelle qui mettra le feu à l'Europe » ! N'oubliez pas que M. de Bismark a des embarras intérieurs, qu'il cherche un dérivatif extérieur, qu'il joue volontiers le rôle du chat et qu'on vous appelle la petite souris blanche.

ALCESTE.

LE DÉPART DES CUIRASSÉS

Nous recevons dans la soirée des renseignements particuliers, relatifs à la crise égyptienne, qui nous permettent d'envisager les difficultés comme en voie d'apaisement prochain, l'entente nettement dessinée des puissances ayant eu pour premier effet d'amener un rapprochement probable entre Tewfik pacha et le parti national, représenté par l'assemblée des notables, que les dernières dépêches nous montrent commençant à arriver au Caire et se disposant à se réunir dimanche 14.

Ce matin un cuirassé français et un cuirassé anglais devaient prendre la mer en destination d'Alexandrie.

Une dépêche du prince de Bismarck est arrivée à notre ministre des affaires étrangères, portant à sa connaissance une dépêche que lui-même avait reçue de Constantinople, par laquelle la Porte demandait à l'Allemagne d'intervenir pour qu'un cuirassé ottoman fût joint aux deux vaisseaux des puissances occidentales.

M. de Freycinet a immédiatement répondu, en remerciant M. de Bismarck de sa communication, qu'il allait en référer au cabinet anglais.

On voit d'après les renseignements qui précèdent, et que nous considérons comme trop décisifs pour fatiguer le lecteur en mettant sous ses yeux les dépêches encore vagues de diverses provenances que nous ont apportées les agences, que la solution due à l'accord des puissances et à leur démonstration combinée paraît ne pas devoir se faire attendre.

La situation du khedive Tewfik pacha aurait aujourd'hui de grandes chances d'être sauvée — au moins momentanement, — la faction militaire et l'assemblée des notables, dont l'accord faisait la force d'Arabi contre Tewfik, devant vraisemblablement hésiter en face de l'entente européenne.

Arabi pacha, qui pouvait hier rêver le pouvoir suprême, risquerait fort aujourd'hui d'expier rudement son ambition, et de mesurer, après tant d'autres, la courte distance qui sépare le Capitole de la Roche Tarpéienne.

LE PROJET DE LOI RELATIF A LA TUNISIE

Le gouvernement vient de saisir la Chambre d'un projet de loi relatif à l'organisation en Tunisie de divers services dépendant des ministères de la justice, de la guerre et de l'instruction publique. Ce projet a été, comme nous l'avons dit, renvoyé à l'examen des bureaux.

Voici quelles sont les dispositions principales du projet du gouvernement en ce qui concerne le service de la justice.

L'article 1er du projet de loi stipule qu'un tribunal civil français et une justice de paix seront institués dans la Régence.

La circonscription du tribunal s'étend sur toute la Régence. Le ressort de la justice de paix sera déterminé par un réglement d'administration publique.

Ces tribunaux seront compétents, en matière civile et commerciale, dans toutes les causes entre français et protégés français, et dans toutes celles qui, en vertu des capitulations ou traités, ressortissent à la justice française.

Les sujets du bey de Tunis et les autres étrangers sont admis à faire juger leurs contestations civiles et commerciales par la justice française, lorsqu'ils déclarent vouloir les lui déférer, ou lorsque le contrat dont l'exécution est demandée contient cette stipulation.

Les tribunaux français connaissent de toutes poursuites intentées contre les Français ou protégés français, pour contraventions, délits ou crimes.

Le gouvernement est autorisé à conclure de nouveaux engagements diplomatiques, soit afin de déterminer ou d'étendre la compétence de tribunaux français en Tunisie, soit afin de régler, s'il y a lieu, les conditions d'exécution des sentences rendues par ces juridictions.

L'ENQUÊTE SCOLAIRE

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire :*

Nous signalons à M. le Procureur de la République, qui, peut-être, manquerait d'indulgence pour les sœurs congréganistes qui s'aviseraient de maltraiter des enfants, l'institutrice laïque de Monnaie dont un médecin vient de constater le système d'éducation. Une petite fille de sept ans, pensionnaire chez cette institutrice, a été si rudement rouée de coups, que M. Tiphaine lui-même en est indigné. Nous savons que M. le conseiller d'arrondissement fait tous ses efforts pour étouffer l'affaire. M. le Procureur, nous voulons le croire, se souciera plus du certificat du médecin de Monnaie que des instances de M. Tiphaine. Il fera son devoir ou nous forcera de constater qu'il est... au moins timide.

L'ODYSSÉE D'ANDRÉ GILL

La *Lanterne* annonçait, hier, qu'à la suite d'un nouvel accès du errible mal auquel il semblait avoir à peu près échappé, André Gill s'était fait arrêter par la gendarmerie de Clairvaux et, conduit à Bar-sur-Aube, s'était évadé des mains de ses gardiens.

Un journal de la localité, le *Petit Troyen*, nous apporte des détails fort intéressants sur cette curieuse affaire qui, pour peu qu'elle se prolonge, menace de prendre les proportions d'un poëme homérique.

C'est à Bergère, village voisin de Bar-sur-Aube, que s'est manifesté le premier accès véritablement sérieux auquel il eût été en proie depuis longtemps. Il venait de déjeuner copieusement dans une auberge, en paraissait fort calme, lorsqu'au moment de régler son addition, il déclara n'avoir pas d'argent sur lui.

« — Madame, dit-il à l'aubergiste, soyez sans inquiétude, mes gens passeront vous payer. Faites seller mes chevaux, atteler mes voitures et prévenir mes laquais, car l'on m'attend ce soir pour dîner au Luxembourg. »

Arrêté, conduit à Clairvaux et de Clairvaux à Bar-sur-Aube — comme nous l'avons dit — il semblait tout à fait indifférent à sa situation, quand, arrivé devant le palais de justice :

— Ah ! tu me mènes au palais de justice, dit-il au gendarme qui l'accompagnait ; tiens, voilà pour toi, et il lui administra un formidable coup de poing. Le gendarme eut le bon esprit de ne pas riposter et parvint à conduire son prisonnier devant M. le procureur de la République.

Ce magistrat l'interrogea avec beaucoup de ménagements.

— Je suis Gill, le caricaturiste, répondit-il ; je ne suis pas fou. Vous me réclamez de l'argent, hé ! donnez moi du papier, une plume et de l'encre, je vais vous faire un chèque de 100,000 francs. Prenant une plume et du papier, il fit un dessin et, le montrant : Vous voyez bien que je suis Gill, le caricaturiste ; mais ce n'est pas tout, je crève de faim.

Le magistrat lui fit servir un excellent dîner sous le préau de la prison.

Le malheureux paraissait fort joyeux d'avoir bien dîné; il s'entretenait familièrement avec son gardien.

— Tiens, tu as une bonne binette; André Gill va faire ton portrait.

Il se mit à l'ouvrage, mais ne put l'achever; l'idée des richesses et des grandeurs lui traversa le cerveau.

— Va, lui dit il, commander un dîner de cent mille francs; c'est Gill qui paye. Que l'on apporte tous les meilleurs crus de mes caves. Que par ma volonté l'eau des fontaines Wallace soit changée en vin. Que tout le monde s'approche. Que les malheureux viennent boire et manger tout leur soûl. C'est Gill qui paye. Il faut qu'aujourd'hui le peuple, le brave peuple, vienne boire à la santé de Gill.

On le voit, Gill n'avait rien perdu des grandes qualités qui l'ont fait aimer de tous ceux qui l'ont connu ; il ne pensait qu'à rendre tout le monde heureux.

Sur l'ordre de M. le procureur de la République, on le conduisit à l'hospice, pour ne pas le laisser entre les murs froids d'une prison. On l'installa dans une chambre, au premier étage.

C'est de là qu'il s'est échappé le lendemain, en se faisant passer pour commissaire de police, auprès d'une personne qui l'avait fait monter dans sa voiture.

En dernier lieu, il a été rencontré, par plusieurs de ses amis, sur le parcours de la ligne de l'Est. Mais on ignore absolument où il va.

On annonce au dernier moment qu'André Gill a été retrouvé.

L'ESPRIT DES MORTS

Une collection d'autographes que M. Charavay mettra en vente le 25 de ce mois, contient une lettre digne d'être signalée en ce moment.

Elle est du comte Charles de Montalembert.

L'éminent orateur écrivait d'Evian, le 27 août 1857, à un journaliste : il protestait contre un article où on disait qu'il avait fait une rude guerre à la raison, à la philosophie, à la liberté de l'esprit.

« Catholique sincère et zélé, mais, en même temps, libéral par éducation et par conviction, libéral conséquent, je n'ai jamais, dit-il, demandé pour moi ou pour les miens un droit ou une liberté que je voulusse refuser à mes adversaires.

« Je croit que la liberté a grand besoin de se retremper dans les convictions religieuses qui, seules, donnent à l'âme des peuples et des individus la force de résister aux épreuves de la vie publique.

« Je crois aussi que creuser un abîme entre la liberté et une église qui existe depuis dix-huit siècles et règne sur deux cent millions de consciences, c'est rendre à cette même liberté le plus triste des services. J'ai donc toujours travaillé à les rapprocher, et je n'ai jamais cessé de proclamer que la liberté a besoin de la religion, comme aussi, selon la loi, la religion a besoin de la liberté... »

Suivent d'intéressantes considérations sur la Révolution de 1848 :

Je n'ai aucune répugnance contre la République en soi et je la préfère mille fois au césarisme... »

LES GRÈVES

Une nouvelle grève vient d'éclater.

Dans une réunion, tenue hier soir, à 8 heures, faubourg Saint-Antoine, 55, à Paris, les ouvriers tourneurs sur bois ont nommé une commission spéciale, chargée de la révision des tarifs des salaires. Les ouvriers demandent une augmentation de 25 0/0 et une diminution de travail par jour. Les membres de la commission sont unanimes pour appuyer ces réclamations auprès des patrons. Si d'ici lundi prochain les patrons n'adhèrent pas au nouveau tarif, les ouvriers quitteront en masse les ateliers.

Une autre réunion non moins importante a été tenue, à huit heures et demie, rue Saint-

---

FEUILLETON DU 14 MAI 1882

— 12 —

LE BLEUET

PAR GUSTAVE HALLER

« Nous vous avons ménagé une surprise, dit-elle. Augusta, que vous cherchez des yeux, est à Blaue Blumen avec votre mère, et fait son apprentissage de maîtresse de maison. Pour que vous ne puissiez pas avoir d'inquiétude sur l'avenir, elle veut vous prouver d'avance, se prouver à elle même peut-être, que la vie des champs n'a rien d'effrayant. Mon père craint bien qu'elle ne change d'idée, et qu'il n'y ait dans tout ceci qu'une petite comédie champêtre. Mais ma cousine a vingt ans... elle est libre... Mon père vous aime, il a consenti et moi... j'ai confiance.

— Vous et Augusta, dis-je, et j'aurai possédé tout ce qu'un mortel peut avoir de joie sur terre !

— Taisez-vous donc ! me répondit Renée avec une petite moue gronderie est partie depuis quatre jours et ne reviendra ici que pour mon mariage. J'ai reçu d'elle une lettre dans laquelle elle demande à nous voir. Nous irons avec vous. »

CHAPITRE XVI

La première pensée est plus généreuse que durable.

Quelques heures plus tard, Renée, son père et moi, nous étions sur la route de Blaue Blumen. M. de B... me raillait doucement sur mes exigences, me marchandait le nombre d'années que je passerais à la campagne une fois marié.

Il se proposait de taquiner aussi sa nièce sur son roman de pastourelle. Il voulait nous faire à tous les deux payer un peu sa complaisance.

Nous descendîmes de voiture avant d'arriver à la ferme pour surprendre Augusta. Je marchais devant.

Nous entrâmes doucement.

« La voici ! me dit tout bas Renée en me désignant une femme occupée à commander aux filles de service. » Nous la vîmes encore un instant sans qu'elle nous aperçut.

Pour la première fois je crus possible qu'Augusta devînt ma femme. Elle avait l'air d'une véritable paysanne. Il est vrai que sa riche complexion se prêtait à la métamorphose. Je fus émerveillé. Elle avait natté tous ses cheveux ensemble, à la mode des femmes de nos campagnes. Sa chevelure blonde miroitait, riche dans cette simplicité d'arrangement plus encore que dans des dispositions tourmentées. Une robe de coton, de ses plis mous et plats, lui dessinait les hanches et tombait droite autour de son corps. Un corsage de laine tenait prisonnière sa poitrine habituée jusque-là au contact de la mousseline ou de la soie. Ses manches blanches, qui allaient s'évasant, ne cachaient qu'au tiers son bras rond et blanc.

Ses petit pieds chaussés de cuir, se voyaient sous la robe courte, et je ne pus m'empêcher de penser, que moins on habille une femme plus elle est belle.

Jamais mon amour pour Augusta n'avait été si vif.

Elle parlait à nos gens. Le timbre de sa voix avait une fermeté que je ne lui connaissait pas. En l'entendant, on ne pouvait mettre en doute qu'elle ne fut obéie. Il y avait une gerbe de paille qui se trouvait dérangée ; elle la saisit dans ses mains et la lança elle-même à la place qu'elle devait occuper. M. de B... et Renée ne purent retenir un éclat de rire ; moi, je restai stupéfait. Son zèle dépassait mes espérances. Il y avait même un peu d'exagération dans sa conduite, mais je ne voulus pas paraître m'en apercevoir.

Augusta vint à nous. Elle nous conduisit dans la maison, nous fit servir des rafraîchissements. Elle parlait avec un petit air entendu qui lui allait très-bien ; on eût vraiment dit qu'elle avait toujours habité la ferme.

« Mademoiselle est si sévère, si intelligente, dit ma mère étonnée, que nos gens la regardent déjà comme une maîtresse, tout en ignorant qui elle est... je crains seulement qu'elle ne se fatigue.

— Non, je ne me fatigue pas ; au contraire, cela me fait du bien d'agir un peu... et puis cela m'amuse ? et mon costume me plaît beaucoup. »

Après la collation, on visita la ferme. Augusta s'était rapprochée de son oncle et de sa cousine qui probablement l'interrogeaient sur les impressions de sa nouvelle situation. Pendant ce temps, je causais avec ma mère :

« Tu dois me trouver fou d'aimer Mlle de B..., lui dis-je,

— Non, mais pourquoi n'est-ce pas l'autre ?... et elle leva sur moi ses yeux humides de larmes... C'est dommage ! Mlle Augusta ne lui ressemble en rien. »

En ce moment le duc vint à nous et nous annonça que sa voiture était attelée.

Augusta accourut et m'arrêta en me prenant le bras.

« Où allez-vous maintenant, monsieur ? me dit-elle. Dans quelle partie du monde très-éloignée d'ici ? »

Je voulais partir, car je sentais que voir plus longtemps Augusta, c'était me perdre au cas où elle viendrait à m'abandonner.

« Partez ! ajouta-t-elle d'une voix suave et provocante. Allez-vous-en... Allez-vous-en donc... »

Je pouvais bien encore me défendre contre la jeune fille que j'avais connue à Breithaus, mais non contre celle-ci. Augusta, avec son jupon de villageoise, son amour dans le cœur, son air tendre et enjoué, était irrésistible. Il n'y a que la passion qui fasse de ces métamorphoses.

Elles sont le plus souvent de courte durée; mais elles charment et rendent fou.

« Vous vous imaginez que vous avez la force de vous éloigner ! me dit-elle en avançant vers moi son joli visage souriant. Vous m'amusez bien. »

Je ne pus résister. Je courus à la calèche où étaient déjà M. de B... et Renée.

« Adieu ! leur dis-je. Je ne puis pas m'en aller. Pardonnez-moi.

— J'étais sûr que vous resteriez, répondit le duc en riant. Je vous attends tous à la ville pour le jour du mariage de ma fille. » La voiture s'éloigna.

CHAPITRE XVII

Passion n'est pas amour.

Augusta triomphait.

« Vous n'êtes donc pas parti ? Vous voilà donc encore là ? me disait-elle avec malice. Vous n'avez que cela de courage !... Vous voyez que je vous ai cédé, que je me suis faite fermière. J'ai voulu vous prouver que s'il est difficile à une paysanne de se changer en grande dame, il est aisé à une grande dame de prendre vos habitudes. Mais je me réservais de protester. Vous doutez de mon cœur ! Aussi c'est ma faute ! Je n'ai pas été franche avec vous. Il y a des circonstances où ça n'est pas permis. Vous voulez la vérité, monsieur, la voici : la famille, le monde, la nature entière, tout pour moi s'est réuni en vous. Si l'univers s'écroulait, je me demanderais si vous êtes en danger, et je rirais du reste. Je vous aime ! Oh ! que cela soulage de le dire ! Je vous aime !... Je vous aime !... L'ai-je dit assez ? Avez-vous bien compris ! Voulez-vous que je le dise encore ?... »

Tout mon être frissonnait de bonheur.

« Je n'ai jamais aimé personne, continua-t-elle, pas même les miens. C'est mal, mais c'est ainsi. On dirait que Dieu me punit aujourd'hui en voulant que mon maître soit un homme de condition inférieure à la mienne, un homme que j'aurais voulu pouvoir toujours regarder avec fierté. Aussi, dans les premiers temps, comme je luttais contre moi-même avec force, avec rage ! J'étais si honteuse et si fâchée que je vous haïssais. »

Elle se rappelait en ce moment même la distance qui nous séparait et me la rappelait. J'en ressentis une douleur qu'elle remarqua.

« Je pouvais changer votre condition, vous faire un bel avenir. Pourquoi ne pas le vouloir ? Mon oncle vous ouvrirait une carrière. Vous ne voulez pas ? Eh bien ! ne faites rien, nous vivrons bien avec ce que nous avons à nous deux. »

Je préférais renoncer aux seules joies que je pouvais goûter désormais dans l'amour, plutôt que de risquer de rendre Augusta malheureuse plus tard.

« Ma résolution est inébranlable, dis-je, n'essayez pas de la changer... »

Elle releva brusquement la tête.

« Allons, c'est résolu ! dit-elle gaîement.. Et pour nous fiancer, embrassez-moi. »

Elle posa son front sur mes lèvres.

Elle avait de ces mouvements prompts qui surprenaient mon cœur et m'ôtaient la raison.

« Je vous adore ! » lui dis-je.

Ce mot m'échappa. Elle se trouva dans mes bras. Je la pressai étroitement sur ma poitrine ; ses cheveux effleuraient mes lèvres. Elle m'échappa avec un sourire qui ressemblait à un remerciment et non à un reproche, puis m'éloignant un peu de la main :

« Je ferai tout ce que vous voudrez, entendez-vous ? dit-elle. Je garderai cette robe de coton, et je ferai faire des gâteaux pour le dimanche. Quand je serai votre femme, vous m'embrasserez et nous serons quittes. »

Elle était oppressée comme si elle eût couru. Elle ajouta en élevant la voix :

« Vous m'aimerez beaucoup, n'est-ce pas ? »

Que je fus heureux pendant les jours suivants ! Augusta m'attachait à elle par des séductions inouïes ! Tantôt elle jetait sur moi ses yeux étincelants, tantôt elle se plaçait complaisamment sous mon regard, et me laissait m'enivrer de sa beauté. On eût dit qu'elle voulait me faire perdre la tête. Mon esprit s'exalta tellement, que bientôt toutes sortes de pensées se croisèrent dans mon cerveau. L'exaltation qui s'empara de moi atteignit un tel degré d'intensité qu'elle dégénéra presque en délire et me fit peur. Je me demandais si je n'étais pas plus fait pour l'amitié que pour l'amour.

A suivre